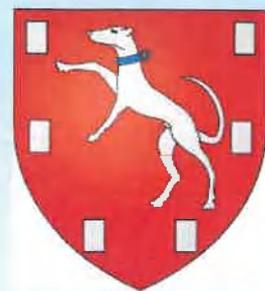


# Le Mag

n°3 - JANVIER 2022



**Journal de Pleaux et  
des communes  
associées**

# L'Edito

## Sommaire

- 2/ Vie Municipale
- 8/ Ressources Humaines
- 10/ Les travaux
- 13/ Résidence d'Architecture
- 15/ Porter la parole de PLEAUX
- 17/ Camping
- 18/ Centre aéré
- 19/ La vie de nos communes
- 21/ Installations, Nouveaux arrivants
- 22/ Notre EHPAD
- 23 / Les actus
- 26 / Libre expression

L'année 2021 s'est achevée, elle a apporté beaucoup de changements dans notre vie quotidienne et/ou professionnelle. **Notre commune quant à elle, s'est investie pour être reconnue et identifiée comme une Petite Ville de Demain et une Petite Cité de Caractère** qu'elle est déjà.

Les deux sont nécessaires ! En effet, le patrimoine apporte du tourisme mais on ne vient pas forcément s'installer dans un lieu que l'on visite, il est nécessaire d'avoir des services pour y vivre.

De même, les commodités de vie, l'accès au travail, les animations dont nous sommes tous acteurs permettent de vivre mais c'est encore plus agréable dans un lieu avec une identité que l'on connaît et que l'on peut partager.

Les deux se marient donc très bien et créent ensemble une véritable valeur ajoutée et un effet de levier pour



l'attractivité. C'est en conjuguant notre histoire avec la modernité que nous construirons un bel avenir pour notre territoire.

**L'année 2022 démarre sur les chapeaux de roues** avec différents projets en cours.

**La traverse** pour laquelle nous avons décidé de mener toutes les phases en même temps pour ne plus avoir à y revenir (*et défaire quelquefois ce qui a été fait l'année précédente...*), mais aussi ceux des **vestiaires du foot de Pleaux, du square de la Paix, de l'espace Saint-Joseph**. Notre cité évolue....

Les travaux d'aménagement et de remise aux normes du **camping "L'échappée**

**verte"**, le lancement d'une **Résidence d'Architecte à Saint-Joseph** pour que vous décidiez du devenir des lieux, la poursuite des discussions sur la restructuration de la ressource en eau avec différentes options possibles, la révision de la carte communale avec les exigences du Schéma de Cohérence Territoriale qui s'impose à nous, l'organisation interne des Ressources Humaines à la Mairie est aussi d'actualité.

De nombreux projets, et des idées d'animations existent. Afin de mutualiser les énergies et d'avancer ensemble, nous proposons à toutes les bonnes volontés, les associations, ceux qui ont des idées, ceux qui veulent donner un coup de main de participer à une réunion le **26 janvier à 20h à la salle du temps libre**.

**Bonne et heureuse année à toutes et à tous !**

# Vie Municipale

## La Mairie innove avec la mise en place d'un chatbot

S'inscrivant dans une démarche visant à développer l'information via le numérique, la municipalité vient de mettre en place un chatbot mairie.

Cet outil, accessible depuis le site internet de la collectivité : [www.pleaux.fr](http://www.pleaux.fr), onglet « Besoin d'aide ? » permet sous forme de questions-réponses de renseigner les concitoyens concernant des questions fréquentes et pratiques. Il s'agit de renseignements simples qui évitent à l'administré de téléphoner ou de se déplacer en mairie et d'éviter un temps d'attente parfois long à l'accueil.

L'objectif de la mairie est d'augmenter notre accessibilité, répondre à nos administrés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et permettre à nos collaborateurs de se focaliser sur les questions spécifiques et le suivi personnalisé des administrés.



Au départ, ce sont 200 questions-réponses groupées en 17 thématiques (démarches et citoyenneté, enfance et éducation, vie quotidienne, vie de la mairie, sports, loisirs et cultures, ...) qui ont été mises en ligne et ne demandaient qu'à être testées par les utilisateurs.

Après les premières semaines de « vie » de l'outil, la fréquentation se veut encourageante et montre l'intérêt de la population pour ce service et son côté pratique.

Côté mairie, suite aux premières sollicitations effectuées sur le chatbot par les administrés, de nouvelles informations ont d'ores et déjà pu être ajoutées (chasse, pêche, services de santé, garderie école primaire publique) et viennent enrichir la base de connaissances disponible.

La phase de test est toujours d'actualité et nous permet d'affiner les réponses et d'identifier de nouvelles demandes. Vos retours restent donc précieux pour faire évoluer cet outil qui se veut innovant dans l'accès à l'information.

## Vie Municipale

### Les NAP de l'école publique

#### Découverte de l'Herminette, musée de la sculpture sur bois de M.Roubertou à Pleaux *Accompagnés par Cathy*



Les enfants de la classe CM1-CM2 ont découvert la sculpture sur bois, les outils ainsi que les machines d'autrefois. Ils ont pu observer l'évolution des outils et la pratique de la sculpture grâce à M.Roubertou. Ils ont également, grâce à cette observation, participé à un jeu de mémoire qui consistait à retrouver des outils exposés qui portaient des noms d'animaux. Ce fut un succès général, tant sur le plan pédagogique que sur le plan humain. Les enfants ont tenu à réaliser un tableau avec des lettres en bois pour le remercier. Encore merci à M.Roubertou.

#### Création d'un sous-main pédagogique et personnalisé *Accompagnés par Julie*

Les élèves de Grande section et de CP ont fabriqué un sous-main pédagogique et personnalisé recto-verso pour chez eux. Les enfants ont adoré peindre selon leur imagination le fond du sous-main, ils se sont aussi dessinés eux mêmes et ont écrit leur prénom. Ils ont ensuite collé différentes parties pédagogiques. Chaque sous-main rassemble un certain nombre de connaissances essentielles qui suivront les élèves durant leurs apprentissages, tels que : les lettres, les nombres, les couleurs, les saisons, les jours, les mois, la gauche et la droite. Tout ceci a ensuite été plastifié pour une protection optimale.



#### Création de décorations d'automne *Accompagnés par Evelyne*



Les élèves de CE1-CE2 ont fait preuve d'imagination pour créer des décorations sur le thème de l'automne. Ils ont commencé par fabriquer un arbre d'automne en papier, puis après l'avoir peint, ils y ont ajouté des écureuils et des hérissons décorés avec des feuilles d'arbres ramassées dans la nature. Les enfants se sont également amusés à fabriquer d'autres décorations automnales, en papier mâché. La salle de garderie de l'école est maintenant plus gaie grâce à ces superbes décorations imaginées et créées par les enfants.

### **Coloriages d'automne** *Accompagnés par Gisèle*

Les enfants de la classe Petite section et Moyenne section se sont amusés à faire des dessins d'automne représentant de mignons petits hérissons.



### **Créations de décorations d'Halloween** *Accompagnés par Julie*



Les élèves de Grande section et CP ont réalisé plusieurs décorations sur le thème d'Halloween. Ils ont fabriqué une guirlande effrayante, des décorations pour les portes des classes, des fantômes suspendus et des masques d'Halloween terrifiants. Ils se sont tous beaucoup amusés. Vivement le prochain Halloween.

### **Coloriages et décorations d'Halloween** *Accompagnés par Gisèle*

Les élèves de Petite section et Moyenne section ont donné libre cours à leur imagination pour créer des supers coloriages et d'effrayantes décorations d'Halloween.



### **Cueillettes de champignons** *Accompagnés par Cathy*



Les élèves de CM1-CM2 sont allés à deux reprises à la cueillette des champignons.

Les enfants adorent toujours autant les sorties en plein air, certains amateurs de champignons ont fait de jolies trouvailles dont ils étaient tous très fiers.

Ils ont hâte de recommencer, toujours dans la joie et la bonne humeur.

### **Goûter d'Halloween** *Organisé par Cathy, Gisèle, Evelyne et Julie*

Un petit goûter sur le thème d'Halloween à été organisé par toute l'équipe des NAP le vendredi des vacances de la Toussaint.

Les enfants étaient tous ravis de cette surprise, ils se sont régalés de bonbons araignée, de délicieux gâteaux au chocolat et de quelques boissons. Ce fut un moment de fête avant des vacances bien méritées.



# Vie Municipale

## Pleaux - Petite Cité de Caractère

Pleaux, la Petite Cité de Caractère\*, la suite...

Le 23 juin 2021 se tenait une réunion de travail PCC à Murat.

Gilles Chabrier, maire de Murat, Christian Montin, maire de Marcolès, président de l'association PCC Cantal et vice-président de PCC France, Laurent Mazurier, directeur PCC France, et les représentants des huit Petites Cités de Caractère du Cantal.

L'un des axes de travail portait sur la réalisation des guides du patrimoine pour chaque cité selon un modèle national. L'idée est de raconter le « roman villageois » en balayant le patrimoine matériel, mais aussi immatériel et paysager.

« On doit garder à l'esprit qu'il faut se faire rencontrer tous les patrimoines pour créer un ou plusieurs parcours. La finalité de ce document est d'amener le visiteur à découvrir la cité, ce qui compose son identité, et enfin se dire : que cela doit être bien de vivre ici ! » soulignait Laurent Mazurier, président de PCC France.

A l'ordre du jour figurait aussi la proposition par le CAUE\* d'officialiser un partenariat existant déjà avec les Petites Cités de Caractère du Cantal, afin de renforcer leur collaboration, leurs actions communes telles que, par exemple, la création d'une signalétique commerciale reliée aux signalétiques institutionnelles, patrimoniales et directionnelles dans les cités.

Plus récemment, le 10 novembre 2021, à Pleaux, s'est déroulée « la journée dédiée à l'association PCC Cantal ».

Au cours de celle-ci et en présence de David Peyral, Christian Montin, Gilles Combelle (président CAUE Cantal), Anne Soula (coordinatrice régionale PCC), Emilie Bernard (directrice CAUE), Severine Andurand, (animatrice PCC Cantal), ce partenariat entre PCC Cantal et CAUE a été officiellement signé.

Les huit Petites Cités de Caractère du cantal : Laroquebrou, Marcolès, Menet, Montsalvy, Murat, Pleaux, Raulhac, et Saint-Urcize, vont se doter d'un document de « parcours du visiteur » conforme à la charte nationale, et qui les amènera à comprendre ce qui fait la spécificité et l'âme de chaque cité.

La matinée s'est déroulée sous forme d'atelier animé par le CAUE et PCC Cantal, sur le parcours du visiteur dans la cité. Après un déjeuner convivial, nous avons fait la visite de Pleaux autour de ses projets emblématiques : square de la Place de la Paix et enclos Saint Joseph. L'Assemblée Générale a clôturé cette journée, une « belle journée », riche en échanges de bonnes pratiques, mais pas que..

...des sourires aussi, de la bienveillance, de la joie d'être ensemble à travailler pour nous tous et la vie de nos cités.



\*Une «**Petite Cité de Caractère**» est une commune atypique, à l'histoire et au patrimoine riches et qui s'inscrit dans une démarche d'accueil qualitative du visiteur.

\*Le **CAUE**, « Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement », est un organisme investi d'une mission d'intérêt public et qui a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et l'environnement, il apporte conseils, formations, informations aux élus, aux habitants, aux partenaires associatifs.

## Vie Municipale

### Pleaux - Le label "Villes et Villages Fleuris\*" et un brin de poésie

Suite à notre inscription au concours départemental des Villes et Villages fleuris 2021, nous recevions, le 3 août, la visite du jury, guidé par Michel Lagoutte, responsable du fleurissement de la commune.

A l'issue de cette journée et parmi les éléments de satisfaction énoncés par le jury, ressortaient la volonté de créer un cadre de vie agréable, l'utilisation d'espèces pérennes, vivaces, prairies fleuries, le lavoir aux magnifiques nénuphars, les aménagements et les belles jachères fleuries de part et d'autre du village, les géraniums du balcon de la mairie, l'espace paysager du camping avec de très beaux arbres, les fleurissements aux pieds des murs.. Michel Lagoutte a fait part au jury de son souhait de créer un chemin pédagogique orné de plantes vivaces, sous forme d'ateliers d'animation et de plantations avec les écoliers, ce qui ajouterait l'éveil aux valeurs écologiques de chacun. Entre autres projets, celui également d'installer à des points stratégiques de la commune des récupérateurs d'eau, projet facilement réalisable et qui résonne en terme d' éco-responsabilité.

A la suite de cette visite, le jury a souhaité récompenser l'action de la commune de Pleaux de valorisation paysagère et florale en lui attribuant un deuxième prix. Nous avons donc répondu présents, avec joie, à l'invitation du Conseil Départemental, des Conseillers Départementaux du Cantal et des membres du jury à la cérémonie des prix du concours Villes et Villages Fleuris 2021, à Naucelles le 30 novembre.

Nous les remercions tous et n'oublions pas que c'est grâce au travail et l'implication de Michel Lagoutte, mais aussi de toute l'équipe et de nos habitants, que notre village embellit et embellira encore et encore.....



\* Ce label, créé en 1959, rassemble aujourd'hui près de 4470 communes de France.

Il vise à promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts et récompense l'engagement des collectivités engagées.

.....

... « - c'est le temps que tu as perdu pour ta rose, qui fait ta rose si importante.

Les hommes ont oublié cette vérité, dit le renard.

Mais tu ne dois pas oublier. Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as

apprivoisé. Tu es responsable de ta rose.

- Je suis responsable de ma rose, dit le Petit Prince pour se souvenir. »

(Saint Exupéry)

" ... Mon village existe partout

Je l'ai retrouvé semblable et différent

Dans la douceur de la neige ou l'espoir du soleil

La tendresse des gestes les mots échangés

De femmes d'hommes d'enfants et de pierres enlacées

Mon village n'en finit pas

De m'apprendre la dure patience

A déceler jour après jour

Derrière le visage des pierres

L'énigme rose du temps"

(j.P Schneider)

# Vie Municipale

## Les services techniques s'organisent

Chaque jour vous les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions.

Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants des communes. Ils contribuent directement à rendre nos villages plus beaux, plus propres et plus pratiques.

ils sont composés de 9 agents et suite à une nouvelle organisation, les agents en fonction de leurs compétences et spécialités évoluent dans 3 grands domaines :

### L'embellissement des 4 communes

- Entretien des espaces verts et fleuris des centres villes
- Tonte et débroussaillage des lotissements, complexe sportif, camping...
- Débroussaillage et éiagage des voiries, lieux dits et chemins pedestres
- Débroussaillage des 90 kms de routes communales avec l'épareuse
- Entretien des cimetières
- Baiayage des rues et places
- Ramassage des encombrants

### Travaux et manifestations

- Entretien des bâtiments communaux
- Entretien et création des mobiliers extérieurs
- Curage des fossés et accotements
- Réfection de la voirie (et réalisation de murs de soutènement) et des chemins
- Apports logistiques et techniques pour les différentes manifestations

### Assainissement et piscine

- Entretien des stations d'épuration (boues activées et roseaux)
- Entretien des réseaux
- Entretien et maintenance de la piscine en saison



Les services sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou évènements exceptionnels.

# Vie Municipale

## Téléthon 35ème anniversaire - Bilan

Juste Merci !...

- aux dizaines de petites mains d'écoliers, qui ont laissé s'envoler des nuées de ballons multicolores vers un ciel empli d'espoir, les matinées du 3 et 4 décembre 2021.

- à vous tous, associations, familles, amis, sportifs, citoyens petits et grands... de Pleaux, Saint-Christophe, Tourniac, Loupiac, et d'ailleurs peut-être.

La place du village fleurait bon le vin chaud à la cannelle, les crêpes dorées ; les petites décorations de Noël à trois francs six sous (fait-maison), qu'importe la pluie battante et le froid, chacun a ajouté un brin de chaleur, modestement, discrètement, et quelques pièces ou billets, quel bel élan !

Il faut tout de même parler d'argent, et donc, les 2741 euros récoltés au terme de ce téléthon 2021 vont s'ajouter à l'aide pour la recherche dans le traitement des maladies génétiques rares.

« .. la maladie la plus constante, mais aussi la plus méconnue de toute société, est l'indifférence .. »  
Abbé Pierre



# Ressources Humaines

## Assistant de Mairie

La commune s'est engagée à la demande du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal dans une démarche de formation d'assistant (e) de mairie. Cette formation de niveau bac + 2, dont l'enseignement pratique est dispensé par le Campus de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Cantal, est financée par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

L'objectif à terme étant d'apporter aux stagiaires au travers de 521 heures de cours et de 521 heures en collectivité une culture de l'environnement territorial et les compétences dans les domaines très variés d'action administrative auxquels les mairies doivent répondre.

## 9 | Le Mag Janvier 2022

Dans ce cadre, la commune a accueilli Sabine RIGAL dont vous avez peut-être pu apprécier sa capacité d'écoute et de réalisation des documents demandés.

Au terme de sa formation diplômante et afin de répondre à des besoins plus particulièrement en matière de Ressources Humaines (gestion des fiches de tâches, plannings, ...) et de communication de l'action municipale (information numérique notamment), Sabine va mettre en pratique ses connaissances au sein de la mairie tout au long de l'année 2022 dans le cadre d'une mise à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal.



## Départs à la retraite

Après 42 ans de service à l'accueil de la mairie, **Françoise FONTALIVE** a tourné la page de sa vie professionnelle en mars dernier.

Sa connaissance de la commune et de ses habitants s'est toujours avérée précieuse dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées durant toutes ces années au service de la population pleaudienne.

Intervenant dans la commune associée de Loupiac depuis le 1er juillet 1996, tout d'abord en tant que contractuel puis de titulaire de la Fonction Publique Territoriale à compter du 1er avril 2003, **Daniel BERGERON** vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Son dévouement et son attachement à sa commune d'origine ont fait que cet agent des services techniques a été unanimement apprécié par les administrés, les élus et ses collègues de travail.

## Prise de fonctions de nouveaux agents au sein des services techniques

**Julie OLIEVIER** intervient depuis le 1er août à l'école dans le cadre d'une réorganisation des diverses missions (accompagnement des enfants à la cantine scolaire, surveillance et aide à la prise de repas, élaboration et mise en place d'activités périscolaires). Elle assure également des tâches ménagères dans les salles communales et effectue des remplacements au sein du service du portage des repas à domicile.

**Thomas LABY** va rejoindre l'équipe des agents d'exploitation au terme d'une procédure de recrutement encadrée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal. Ses formations diplômantes et son expérience professionnelle correspondaient en tous points au profil du poste recherché. Thomas habite depuis peu de temps dans la commune avec son épouse, il a trois enfants et vient de rejoindre le corps des Sapeurs Pompiers de Pleaux.

## Les Travaux

*Toute l'actualité des travaux*

### Point de situation sur les travaux :

#### - Aménagement de la traverse

- Les travaux de remplacement de la canalisation principale d'eau potable et les branchements particuliers sur la traverse de Pleaux, entre le carrefour de la Font de l'arbre et la zone d'activité, ont débuté comme prévu en septembre.



En cette fin d'année l'entreprise Bergheaud et l'entreprise Rivière ont réalisé approximativement les deux tiers des travaux concernant la réhabilitation du réseau d'eau potable. Nous profitons de ces tranchées pour enfouir des réseaux secs (électricité et France télécom) qui étaient restés jusque là sur supports et rectifier ponctuellement certaines anomalies sur le réseau d'assainissement.



## Toute l'actualité des travaux

- L'entreprise RMCL qui intervient sur ce chantier aux côtés de l'entreprise Bergheaud mandataire, a commencé les aménagements de surface entre la Gendarmerie et le carrefour des treize vents.



- Après l'interruption liée aux congés de fin d'année des entreprises, nous allons terminer les travaux sur les réseaux et avancer progressivement sur l'aménagement des trottoirs, la structure de la chaussée, la récupération des eaux pluviales et les couches de roulement.

### - Construction de vestiaires au stade municipal

- La construction d'un nouveau vestiaire au stade de foot proche du terrain a commencé. Les travaux vont se poursuivre au cours du premier semestre 2022 et viendra se rajouter la mise en place d'un nouvel éclairage du terrain avec des projecteurs led beaucoup moins énergivores.



## Toute l'actualité des travaux

### - Espace Saint-Joseph

- Sur l'espace Saint-Joseph nous avons réalisé une première tranche de travaux qui a consisté à créer un accès rue Raymond Mil, à sécuriser le site par la construction d'un muret et la pose d'un portail qui identifie l'acquisition faite par la collectivité.



Nous avons réalisé un appel d'offres pour la réfection totale des toitures (charpente et couverture) que nous avons déclaré infructueux pour deux raisons :

Dans un contexte particulier où les entreprises ont beaucoup de travail nous n'avons eu qu'une seule offre et cette offre était bien supérieure à l'estimation réalisée par la maîtrise d'oeuvre.

Nous allons donc séquencer ces travaux et les étaler dans le temps afin que les entreprises locales puissent répondre aux consultations. En parallèle une consultation de maîtrise d'oeuvre va être réalisée pour mandater un architecte qui va élaborer le projet d'aménagement interne des bâtiments en adéquation avec le résultat de la résidence d'architecte. Les dossiers de demande de subventions seront réalisés et déposés à l'État, à la Région et au Département.

### - Travaux d'aménagement du Square de la Paix et de la place d'Enroussou

- Les travaux d'aménagement du square de la Paix et de la place d'Enroussou intervenant dans le cadre du programme Petites Cités de Caractère devraient débuter en 2022 avec des financements actés par la Région. Avant ces travaux, un diagnostic archéologique du square et de la place sera réalisé au cours du premier trimestre 2022. Le square de la Paix sera réaménagé comme un jardin en coeur de ville, il sera traité dans une ambiance médiévale, en accord avec l'esprit des lieux.

#### INFOS : URBANISME :

A compter du 1er janvier 2022, dans le cadre de la Saisine par voie électronique des demandes d'autorisation d'urbanisme, la commune de Pleaux met en place une adresse mail dédiée : [urbanisme.pleaux@orange.fr](mailto:urbanisme.pleaux@orange.fr) sur laquelle il vous sera possible de déposer votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme et toutes les pièces s'y rapportant. La commune de Pleaux vous répondra dans les délais légaux.

# Résidence d'Architecture

## Une Résidence d'Architecture à PLEAUX

Pleaux accueillera de janvier à avril 2022 une équipe de trois architectes, urbanistes et paysagistes : Andréas Blanchardon, Laurie Gangarossa et Nicolas Julien, membres de l'atelier incipit.

Cette démarche innovante de résidence d'architecture est portée par la commune, accompagnée par le CAUE du Cantal, la Communauté de Communes du Pays de Salers, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et le programme « Petites villes de demain ».

L'équipe aura pour objectif de réfléchir, accompagnée par les habitants, au devenir du centre-bourg et plus spécifiquement de l'ensemble bâti de l'ancien collège Saint-Joseph. Actuellement vacant, le site tient une place centrale dans le bourg. Sa situation stratégique, sa grande envergure, son intérêt patrimonial et l'attachement qu'il peut susciter, sont autant d'aspects qui poussent à réfléchir aux possibles transformations et au futur rôle à jouer dans le dynamisme du centre village. C'est donc à toutes ces échelles que le projet se déploiera, en faisant émerger un nouveau récit du lieu.



### Qu'est-ce qu'une résidence ?

Le principe d'une résidence consiste pour l'équipe à venir habiter sur le territoire sur un temps long.

Les architectes et paysagistes seront alors présents sur la commune durant trois séquences :

-résidence 1 : du 18 au 22 janvier (1 semaine)

-résidence 2 : du 15 février au 5 mars (3 semaines)

-résidence 3 : du 11 au 22 avril (2 semaines)

L'atelier d'architecture, habituellement situé à Lyon, prendra donc ses quartiers à Pleaux, de façon à vivre ici, à rencontrer les habitants et d'entretenir un lien proche et privilégié avec le site de l'ensemble Saint-Joseph.

Suivant la logique de « faire avec » l'existant, il ne s'agit pas d'imaginer un projet à distance mais bien de pouvoir être là, sur le terrain, avec les habitants et acteurs du territoire, de manière à porter ensemble un projet cohérent et pragmatique pour le bourg.

## 14 | Le Mag Janvier 2022

L'équipe posera alors ses valises dans un fond de commerce vacant, l'ancienne Caisse d'Épargne, donnant sur la place Georges Pompidou. Cet emplacement, dans le voisinage direct de l'ensemble Saint-Joseph sera ainsi idéal pour arpenter le site, le comprendre et projeter des scénarios de transformation.

Il permettra par ailleurs d'être au coeur de la vie du centre-bourg, à proximité des commerces, des services et de la population. De ce fait, les habitants seront invités à aller rencontrer l'équipe, à l'atelier, pour échanger autour du projet, partager leurs souvenirs vécus de l'ancien coïlège tout autant que leurs visions pour les années à venir.

Au delà de la permanence tenue par les architectes, vous serez invités à participer à différents ateliers, visites et temps conviviaux. Ces temps seront ouverts à tous, petits et grands, habitants de toujours ou nouveaux arrivants sur le territoire.

Un programme sera communiqué en amont de chaque résidence sous la forme d'affiches, et relayé sur un site Tumblr accessible à tous, ainsi que sur les réseaux sociaux.

### Démarche de terrain et participation des habitants

L'atelier incipit propose de penser le projet à travers une dynamique collective et participante. Composé de trois professionnels aux visions complémentaires, l'atelier mettra en débats les propositions de transformation. À cela s'ajouteront les voix des habitants et des partenaires, de façon à ce que le projet soit partagé et co-construit.

En quelques mots, l'atelier incipit cultive le principe de résidences menées sur différents territoires ruraux. Ses dernières expériences ont ainsi amené ses membres à faire projet du côté du plateau ardéchois ou de la Champagne crayeuse. Attaché à travailler dans une relation de proximité avec les territoires ruraux, il tente d'enclencher une dynamique collective et d'accompagner les communes avec réalisme dans leurs projets de centre-bourg. Dans une démarche de frugalité, il s'appuie sur des ressources et des savoir-faire existant localement.

L'atelier aime travailler à différentes échelles - architecture, urbanisme et paysage - mais aussi en différentes étapes du projet, de la conception jusqu'à sa réalisation. Sa culture tient au fait d'inclure les habitants dans les imaginaires et les récits de transformation du projet. En effet, le projet de résidence est l'occasion d'écrire une nouvelle histoire des lieux. À ce titre, *l'incipit* est le temps initiatique d'une histoire où l'on pose les personnages et où l'intrigue surgit du contexte.

A Pleaux, il s'agira ainsi de récolter les histoires de ce lieu singulier, en intégrant les témoignages et idées des uns et des autres.



### Maquette évolutive du projet

Tout au long des résidences, l'atelier incipit travaillera autour d'un outil privilégié qui racontera l'état d'avancement du projet : la maquette. En effet, ce média particulier qui parle à tous permettra de tester, en trois dimensions et concrètement, différentes propositions de transformation.

Réalisée à la main, elle sera présentée dans la vitrine de l'atelier et réactualisée au jour le jour. Les habitants seront invités à venir la manipuler et à échanger autour du projet. Ils pourront ainsi se rendre compte des capacités des espaces et des nouveaux programmes qui pourraient y être projetés.

Tout l'intérêt de ce type de projet en résidence d'architecture réside dans la portée fédératrice d'un projet participatif et co-construit avec les habitants. De ce fait, les habitants de Pleaux et des environs sont attendus nombreux aux différents temps animés par l'équipe !

## Porter la parole de Pleaux

J'ai eu le plaisir de faire partie de la **délégation des maires du Cantal**, en tant que membre du bureau de l'AMF, lors de la **réception des maires de France à l'Élysée** avec mes collègues : Florian Morelle Maire de Maurs, François Danemans Maire de Puycapel, Hubert Bonhommet Maire d'Ayrens et Philippe Delort Maire de Saint-Flour

L'occasion **d'échanger entre nous sur nos problématiques mais aussi de mettre en avant notre département au niveau national.**



## Intégration d'une de nos demandes dans un projet de Loi

L'année dernière, j'alertais nos parlementaires sur la **trop grande complexité des dossiers de permis de construire et sur les règles quelquefois trop strictes en matière d'urbanisme.**

**Le sénateur Stéphane Sautarel** s'est emparé du sujet, il partage la même vision sur la lourdeur administrative devenue contre-productive.

La simplification des démarches a notamment été approfondie lors d'une visio-conférence en Juin dernier en compagnie du Sénateur du Cantal Stéphane SAUTAREL et de Mathieu DARNAUD, Sénateur de l'Ardèche et co-rapporteur du **Projet de Loi relatif à la différenciation, la décentralisation et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale**

Les enjeux relatifs à l'urbanisme local sont le symbole de nombreuses complexités et embuches portées par nos communes rurales, et auxquelles le Sénat a voulu répondre en amendant le projet de loi. A l'issue de son examen à l'Assemblée Nationale, une commission mixte paritaire (C.M.P) sera saisie fin janvier du texte pour voir si celui-ci peut aboutir et dans quels termes.

**La revitalisation de nos territoires ruraux et de montagne ne peut subir une application aveugle des mêmes textes de loi luttant notamment contre l'étalement urbain.** Ainsi, certains articles ont été amendés dans le sens d'une décomplexification dans diverses compétences portées par les communes : urbanisme et logement, éducation, déconcentration et simplification des actes administratifs.



il est en effet **essentiel de préserver les marges d'action de nos communes**, tout en s'ajustant aux réalités du terrain, avec la volonté de **simplifier le quotidien pour nos concitoyens et nos collectivités.**

## Agir sur la commande publique en matière de maîtrise d'oeuvre

**A force de réglementer et d'ajouter des normes**, nous sommes arrivés à un niveau trop grand de décalage entre ce que commanderait le bon sens dans la réalisation de travaux et ce qu'impose les textes.

**De nombreux intervenants se sont ajoutés dans le processus et chacun d'entre eux se rémunère;** ce qui augmente le prix final pour la collectivité.

Tous les intervenants cherchent à se protéger et plutôt qu'une solution efficace, la tendance est à la surprotection, à mettre "**ceinture et bretelle**" comme on dit...Le problème c'est que tout cela a un coût mais pas uniquement !

En effet, les maîtres d'oeuvre sont maintenant tentés de rédiger des cahiers des charges extrêmement détaillés ce qui a deux conséquences:

- **Les petites entreprises du tissu local**, qui n'ont pas les ressources suffisantes ne sont pas structurées pour répondre à des dossiers trop complexes, **ne répondent pas et c'est de l'argent qui s'en va en dehors du territoire.**
- **Les prix augmentent car plus c'est détaillé plus c'est cher !**

Effet collatéral, les honoraires des maîtres d'oeuvre augmentent aussi car ils sont au pourcentage du montant des travaux, ! Nous allons donc interpeller nos parlementaires afin que ces derniers puissent être fixés forfaitairement et non au pourcentage.



# Camping

## Le Camping municipal change de nom

Le camping municipal a souhaité prendre la parole deux minutes :

### « L'Echappée Verte »,

C'est mon nom à partir de janvier 2022 !

Ben oui, j'avais besoin d'un petit brin de fraîcheur... ?!

Depuis le printemps, les travaux de remise aux normes et améliorations sont allés bon train.

L'accès PMR (personne à mobilité réduite) dans mes bâtiments : accueil, salon, buanderie et sanitaires, a été réalisé ; les rampes de sécurité installées, (normes obligatoires) ; les peintures refaites du sol au plafond dans tout le bâtiment, ... Bref, tout est encore loin d'être parfait mais de nouvelles touches sont prévues pour l'année 2022. Cela dit, avec mon nouveau look, j'ai séduit nos amis et fidèles visiteurs lors de cette saison 2021 !



Il faut que je vous raconte aussi que j'ai malheureusement été victime de malveillance cet été : une ou plusieurs personnes se sont « amusées » à incendier la magnifique haie de thuyas qui me sépare du champ de nos joyeuses salers, par un bel après-midi ; les flammes étaient si hautes qu'elles sont venues lécher avec grand appétit le chalet le plus proche de la haie... heureusement, ce chalet n'était pas occupé à cet instant, mais le constat est là : il est bon à jeter ! L'enquête pour incendie criminel suit son cours..

« Je ne fais pourtant de tort à personne », comme chantait notre ami Georges...

Mais bon, positivons : à la fin du prochain printemps, en plus du soleil verdoyant sur mes épaules, je verrai s'installer un nouveau chalet tout neuf, pour le remplacer, ainsi que deux autres nouveaux chalets ; ce qui me permettra d'accueillir du haut de mes modestes trois étoiles, et encore plus généreusement, tous mes futurs sympathiques visiteurs.

# Centre aéré

## Bilan Année 2021

"Il est temps pour l'association Familles Rurales du Pays de Pleaux d'établir le bilan annuel 2021 du centre de loisirs.

Fort de notre réussite estivale sur une ouverture de plus de 5 semaines avec 55 adhésions, nous avons eu le projet fou d'initier une ouverture d'une semaine lors des vacances de la Toussaint....

Au total 59 adhésions pour l'année 2021.

Nous ne pouvions espérer mieux.

Nous tenons à remercier nos élus pour leur soutien financier, le centre CCAS pour la mise à disposition des locaux et bien évidemment notre équipe d'animation sans oublier les enfants.



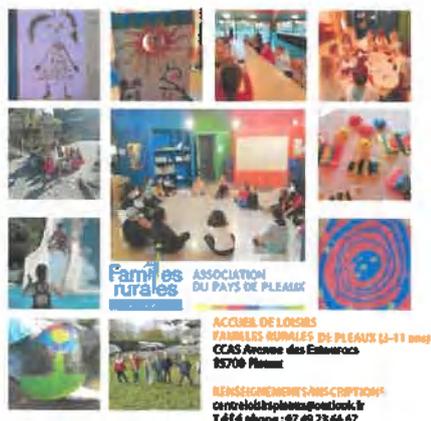
Ce bilan positif nous encourage à aller plus loin pour l'année à venir en assurant une permanence d'ouverture d'une semaine à chaque vacances scolaires (en dehors des vacances de fin d'année).

Les membres de l'association Familles Rurales du Pays de Pleaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et nous vous donnons rendez-vous en 2022.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : Centre de loisirs du Pays de Pleaux

Maii : [centreloisirspleaux@outlook.fr](mailto:centreloisirspleaux@outlook.fr)

Téléphone : 07.49.23.66.67



# La vie de nos communes

## Loupiac

**NOUVEAUX ARRIVANTS :** Une nouvelle demeure de La gare a trouvé preneur : la maison appartenant à la famille BRIAL a vu s'installer Mr Patrick VASSEUR et son fils, nous leur souhaitons la bienvenue dans ce charmant village de La Gare. Un jeune couple a repris le logement de l'ancienne poste, Anaïs BRAUD et Bastien TERRIER et leur petite fille Zénaïde, bienvenu à ce jeune couple qui donne un peu de fraîcheur à notre bourg.

**UN JEUNE LOUPIACOIS S'INSTALLE à Ste-EULALIE :** Nous avons le plaisir d'annoncer l'installation de Jérémie MATHIEU qui reprend le garage de Géraud HEBRARD dans le Bourg de Ste-Eulalie. Jadis la renommée de cet établissement dépassait largement les terres cantaliennes. Nous sommes sûrs que ce jeune aura à cœur de mettre tout en œuvre afin de faire perdurer cette belle renommée. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.

**ASSAINISSEMENT : LES TRAVAUX DEBUTENT :** Désormais la compétence concernant l'assainissement est transférée à la communauté de Communes. La station d'épuration de Loupiac démontrant des signes de vieillissement et devenant obsolète, il devenait urgent d'y remédier. La communauté de communes du Pays de Salers a bien voulu inscrire dans son programme d'investissements les travaux d'assainissement de la commune associée de LOUPIAC. La parution de l'appel d'offre a été publiée le jeudi 25 novembre. Ces travaux consistent essentiellement à la création d'une nouvelle station et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, tel était le projet initial. Mais la nouvelle équipe municipale a jugé dommageable de ne pas profiter de ces travaux pour enfouir les réseaux électriques et téléphoniques sur la partie centrale du bourg. Sollicité, le syndicat d'énergie a répondu favorablement à la demande des élus. L'unité de traitement choisie est de type filtre planté de roseaux. Les travaux devraient débuter au cours du premier semestre 2022.

## **LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS**

**NOUVELLE ASSOCIATION A LOUPIAC :** Une nouvelle association a vu le jour le 27 novembre, sous l'impulsion de quelques passionnés de pétanque désireux de faire vivre notre village, un club de pétanque avec un nom prometteur " le Carreau Loupiacois " sous la présidence de Mr Olivier BONY. Souhaitons longue vie à ce jeune club.

**COMITE DES FETES DE LOUPIAC :** Après cette parenthèse "forcée" de deux ans, nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous en 2022, plus précisément le 21 & 22 août.

Deux étés trop calmes, des rendez-vous manqués, aussi bien en ce qui concerne la fête Patronale que la Fête du four à Conroc. 2022 sera l'année des grands changements en ce qui concerne l'implantation de la fête, tout se déroulera sur un site sécurisé, afin d'éviter les risques et les aléas de la traversée incessante de la voie publique. Nous serons toujours fidèles aux traditions de notre village, oscillant entre festivités déjà bien ancrées et nouveautés.

Nous fêterons la 10ème édition de la randonnée "LES PAS DE LOU "avec un parcours jalonné de surprises. Au vu du succès rencontré lors de la venue de "WAZOO "il y a quelques années, nous avons donc décidé d'organiser un deuxième concert. Vous pourrez bien sûr vous régaler avec l'aligot, jouer à la pétanque, vider votre grenier et danser sur la piste de danse !

Un programme dans l'air du temps, un caractère familial savamment entretenu, qui fleurit bon à la fin des vacances.

**AVEC NOS FOOTBALLEURS -U-S-LOUPIAC -ST CHRISTOPHE:** Nouvelle saison pour les Jaunes et Bleus de l'USLC. Du changement en perspective pour la reprise. Cyril Pierre remplace Etienne Massoulier au poste de coach de l'USLC. En effet, ce dernier a souhaité prendre un peu de recul après plusieurs années de bons et loyaux services, concrétisées par deux montées.

L'USLC reste attractive et peut compter sur de nouvelles infrastructures pour accueillir comme il se doit les joueurs séniors et les Jeunes de l'Entente de la Maronne. En effet, avec des vestiaires flambants neufs et une pelouse dorlotée pendant cette longue période sans jouer l'USLC a réussi à attirer plusieurs recrues, dont certaines venant d'échelons supérieurs. Quatre Jeunes joueurs formés à l'Entente la Maronne ont également choisi de rejoindre l'USLC, nul doute qu'ils feront les beaux jours du stade de Conroc. Pour le moment, ils poursuivent leur progression avec le groupe U18.

Côté terrain, l'USLC est dans la poule B du championnat D4 composée de 10 équipes. L'USLC a connu un début de saison compliqué, car fin novembre, elle se situe à la sixième place avec 2 victoires, 1 nul et quatre défaites. L'USLC va rentrer en lice en Coupe Barrès, après avoir été éliminée en Coupe de France et en Coupe du Cantal.

Le groupe est composé de joueurs venant parfois de très loin (Brive, Toulouse, Grenoble, ...) certains ayant dû s'exiler pour raisons professionnelles, mais tous, malgré l'éloignement, restent attachés au club et ont souhaité venir donner un coup de main quand c'était possible. Pour le moment, Cyril n'a jamais pu compter sur un groupe au complet. Au vu de la qualité de jeu proposé, dès que l'ensemble des joueurs seront disponibles, et en maintenant les efforts collectifs, les résultats devraient suivre naturellement.

Notre club manque cruellement de dirigeants, si certains sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès du club, nous les accueillerons avec plaisir.

## Saint-Christophe-Les-Gorges



La petite salle polyvalente a côté de la mairie a été rénovée pour accueillir mariage, réunion et différentes associations.

Un coin bibliothèque a pu être ouvert à tous les Christouffis grâce à de généreux donateurs. Il est accessible aux heures d'ouverture de la mairie soit le mardi et le jeudi de 08h30 à 12h00.

## Tourniac

Suite à l'acquisition de la grange du Brieu, les premiers aménagements extérieurs ont été effectués. Les employés communaux ont réalisé les travaux de drainage du terrain et matérialisé les accès au bâtiment par des allées en pierre cassée.

De leur côté, les chasseurs ont procédé à l'installation de leur mobil home à l'arrière de la grange et réalisé les premiers agencements. Les travaux de raccordement du bâtiment en eau et électricité suivront.



# Installations, nouveaux arrivants

## RÉOUVERTURE DE LA FROMAGERIE LE BURON, À PLEAUX

Nous sommes originaires d'Alsace, une autre région gourmande, et si nos parcours de vie ont traversé bien des paysages, il est l'heure pour nous de poser définitivement nos bagages. Séduits par les lieux, la majestueuse beauté que nous offre dame nature, l'architecture héritée des bâtisseurs de tous temps, les talents et les passions des artisans et producteurs locaux, l'accueil qui nous a été réservé : nous sommes très heureux de pouvoir nous ancrer à Pleaux.

Nous conservons de nos expériences l'amour de l'accueil et du service, le sens du travail bien fait, le devoir d'équilibre entre ce qui est offert et ce qui est attendu.

Nous ne souhaitons pas faire une redite en proposant des produits qui le sont déjà ailleurs, mais bien nous montrer complémentaires des commerces existants. Participer à rendre Pleaux attractive non pas seulement pour le tourisme (même s'il est facile de comprendre que nombreux sont les visiteurs à tomber sous le charme du lieu), mais avant tout pour les habitants de la commune et de celles aux alentours. Travailler main dans la main avec tous les acteurs locaux, afin de créer une dynamique tout au long de l'année, tel est notre projet.

Ainsi, la fromagerie est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00, le samedi en journée continue de 8h30 à 19h00 et le dimanche matin de 8h30 à 12h30. Les horaires seront étendus à certaines périodes de l'année. Nous proposerons également un service de livraison pour ceux qui le souhaitent.

Vous y trouverez une large sélection de fromages, d'Auvergne bien sûr, mais aussi d'autres régions de France, et même un remarquable Gruyère Suisse. Pour une grande part d'entre eux, nous faisons confiance à la Fromagerie BONAL, dont la réputation d'excellence dépasse les frontières d'Auvergne et du Cantal. Des yaourts fermiers, du beurre, de la crème et de la chantilly viennent compléter cette gamme de produits laitiers.

Des oeufs (XL), saucissons, jambons et gibiers fumés agrémentent le rayon frais, aux côtés de foies gras et de produits truffés pour les repas d'exception.

Côté épicerie, vous trouverez de quoi composer des déjeuners et dîners parfaits en un rien de temps, grâce aux bocaux d'ici et d'ailleurs, aux pâtes artisanales originales. Avec un peu de produits de la mer pour les amateurs. Des épices et des huiles de qualité vous permettront de parsemer vos plats d'une touche gourmande. Confitures, miels, infusions, thés et cafés se présenteront sous leurs meilleurs parfums.. Avec toujours pour objectif : vous proposer le meilleur rapport qualité - prix - plaisir.

Nous avons sélectionné une gamme de vins qui s'accorde à tous ces délices et nous serons heureux de vous conseiller. Si l'Auvergne y trouve bonne place, elle est en agréable compagnie : Alsace, Champagne, Bordelais et Sud-Ouest notamment. À prix tout doux ou prix plaisir, nul doute qu'ils sauront vous séduire.

Nous avons à coeur de vous proposer d'excellents produits. Il reste cependant difficile de répondre à toutes les envies. Voilà pourquoi nous sommes ouverts à vos suggestions : c'est ensemble que l'on grandit.

À très bientôt !

Muriel et Laurent

Le Buron

49 Place Georges Pompidou - 15700 Pleaux

Tél. 04 71 68 50 68

[leburondepleaux@gmail.com](mailto:leburondepleaux@gmail.com)

Facebook - Instagram : leburondepleaux



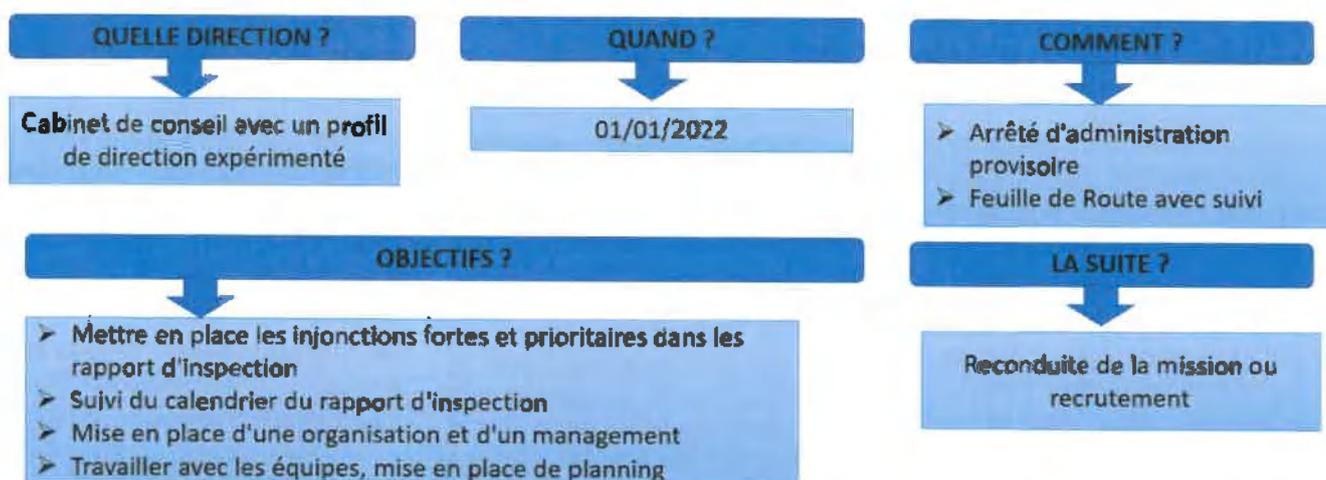
Laurent et Muriel BONICEL

## Notre EPHAD (suite...)

Après un travail de longue haleine avec l'ARS et le Conseil Départemental, il a été confirmé le 7 décembre, le **remplacement de la direction de l'EPHAD** de Pleaux et de celui de Saint-Ilhde.

A n'en pas douter, beaucoup de dégâts ont été faits, il s'agit maintenant de **construire un véritable projet pour notre structure**.

Voici le plan d'action mis en place par l'ARS et le département qui ont confirmé qu'il n'était **absolument pas question de fermer les établissements**.



## Animations....

**Des idées d'animation pour notre commune émergent.** Afin de mutualiser les bonnes volontés et de **mettre tout le monde autour de la table**, nous proposons à toutes les personnes motivées pour faire vivre le village, à tous ceux qui ont envie de créer une animation, de donner un coup de main, de relancer le comité des fêtes ou simplement de voir notre commune s'animer, de participer à une réunion :

**le mercredi 26 janvier à 20h00 à la salle du temps libre.**

Afin d'organiser un moment convivial en fin de réunion, merci d'indiquer votre participation en mairie, ou par tel 04.70.40.41.18 ou par mail [pleaux@wanadoo.fr](mailto:pleaux@wanadoo.fr)

## Dernières minutes...

L'édition 2022 du **salon du livre et de la jeunesse** qui aura lieu sur deux jours se déroulera à **PLEAUX !!!**

Dates en mai ou en juin

**PLEAUX** est à la corde pour recevoir une **étape cycliste de la semaine Cantalienne** en **semi-nocturne** au mois d'août.

Contact à privilégier pour toutes demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat (économies d'énergies, ...)  
:

# Les actus

## Spectacle musical avec marionnettes à PLEAUX le 21 janvier

La Compagnie Ô s'installe à Pleaux le temps d'une création.

Elle présentera gratuitement son nouveau spectacle musical avec marionnettes **Kézako ?** le Vendredi 21 janvier à la Salle du Temps Libre.

«**Kézako?**», destiné aux moins de 6 ans, vous fait entrer dans l'univers poétique et musical de Mila Bémol et son landau-escargot. Découvrez et dégustez : devinettes à sonnettes, surprises qui défrisent, comptines pantomimes... Aiguisez votre curiosité pour cette traversée ascensionnelle dans tous et par tous les sens...

Inscription et renseignements :

Sabrina Delamarre 06 71 78 91 92 / [sabrina.christel@free.fr](mailto:sabrina.christel@free.fr)



## Création d'un atelier d'écriture sur PLEAUX

Vous avez envie d'écrire ? Vous avez envie de partager un moment convivial et humain où toutes les plumes et imaginations peuvent s'exprimer ? N'hésitez pas à me contacter :

Sabrina Delamarre 06 71 78 91 92 / [sabrina.christel@free.fr](mailto:sabrina.christel@free.fr)

## Pratique du basket au Gymnase

Certains ont pu s'étonner de l'absence de panneaux de basket dans le gymnase récemment rénové. Les essais de charge réalisés sur les panneaux par un bureau de contrôle ont mis en évidence un défaut de consolidation de la structure porteuse aux endroits destinés à les recevoir. Des échanges infructueux avec l'architecte en charge du projet conduisent la municipalité à formaliser une action à son encontre ; action qui porte également sur d'autres désordres constatés suite à l'exécution des travaux (fissures et infiltrations d'eau). Souhaitant que des solutions techniques puissent être apportées au plus tôt afin que cette structure soit conforme en tous points à sa destination.

## Pourquoi pas un skatepark à Pleaux !!!!

Afin de dynamiser notre commune, plusieurs idées ont germé, une d'entre elle a retenu notre attention,

## Le Skatepark !!!



Vous avez peut-être aperçu un questionnaire dans nos écoles.

En effet nous avons procédé à un sondage auprès des principaux utilisateurs, celui-ci a récolté en très large majorité un avis positif ( 98%).

Le skatepark a beaucoup

d'avantages, il s'adresse aux personnes à partir de 4 / 5 ans, il est très évolutif, apprend la persévérance, multi-niveaux, multi-disciplines ( Vélo BMX, Skateboard, Roller, Trottrinettes, Surfskate).

Il serait situé au stade, et donc ouvert à toutes heures et à tout public.

Chaque skatepark ayant sa propre configuration, les pratiquants n'hésitent pas à se déplacer pour les découvrir, d'ailleurs des applications (ex. SMAP) les répertorient et les géolocalisent.

Un club pourrait voir le jour, et des stages d'initiation seraient envisageables dans nos écoles.



## Initiation à l'emploi du défibrillateur

Les 4 communes sont dotées de défibrillateur en extérieur

**Pleaux**: à droite de la porte de la mairie et en façade de la piscine

**Tourniac** : à côté de la porte de la mairie

**Saint Christophe** : à côté de la saie des fêtes

**Loupiac** : au garage technique à droite de la mairie

## 24 | Le Mag Janvier 2022

Depuis le décret du 04 mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser les défibrillateurs. Contrairement à une idée répandue, son utilisation ne permet pas à elle seule de réanimer une personne. En réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation cardio-pulmonaire que l'on apprend lors des formations de secourisme.

C'est pour cela que vont être organisées durant l'année 2022 des initiations à l'emploi du défibrillateur dans chaque commune, les dates seront transmises par la presse et sur le site de la mairie de Pleaux.

Aussi, nous souhaitons organiser des formations psc1 (Prévention et Secours Civiques niveau1) d'une durée de 7h pour des groupes de 6 à 12 personnes (associations, entreprises...). Si vous êtes intéressés ou voulez plus d'information, contacter la mairie de Pleaux et/ou Gabriel Coquillard



### Accueil de proximité en mairie : la DDFIP accessible dans votre commune.

Votre mairie vous propose, via un partenariat avec la DDFIP du Cantal, de vous accompagner dans vos démarches ou de vous aider à obtenir des réponses aux questions fiscales.

Des animateurs (animatrices) ont été formés par la DDFIP du Cantal

à cet accueil de proximité.

**Ainsi, dans votre commune, vous disposez d'un service :**

✓ **plus proche de vous** : pas besoin de vous déplacer, vous êtes accueillis dans votre mairie

✓ **accessible** : vous obtenez des renseignements généraux sur l'impôt, le secteur public local et les amendes

✓ **pour vous accompagner sur internet** dans vos démarches en ligne : aide à la création d'espace personnel, déclaration, paiement, prise de rendez-vous avec votre service des Finances Publiques compétent,

✓ **pour vous permettre une mise en relation en toute confidentialité (téléphone, visio...)** avec votre service des impôts des particuliers pour les questions plus complexes,

✓ **transmettre des documents** à votre service de rattachement pour le traitement de votre dossier, via le scanner mis à votre disposition, avec l'aide de l'animateur si besoin.

Cet accompagnement ne se limite pas à une simple réorientation, mais vous propose une aide pour résoudre les difficultés que vous pourriez rencontrer au quotidien dans vos démarches fiscales.

Les situations individuelles urgentes (identifiées et définies en amont) sont signalées au service de rattachement pour vous apporter rapidement une solution adaptée.

### Le bus CyberCantal revient en 2022

Fort de sa réussite en terme de fréquentation et de résultat sur l'année 2021, le bus du

Département CyberCantal (labellisée France Services) revient en 2022.

D'ores et déjà, les permanences du bus sur la place de la Mairie de Pleaux ont été fixées pour le premier trimestre 2022. Elles auront lieu (**attention petit changement**) les **Vendredis** tous les 15 jours à partir du 14 janvier soit les 14 et 28 janvier, les 11 et 25 février et les 11 et 25 mars.

Le bus est accessible de **10h à 12h30 et de 13h30 à 16h pour l'accompagnement dans les démarches administratives** tel que faire un changement d'adresse, faire une demande de carte grise, déclarer la vente de son véhicule, obtenir une attestation CAF, déclarer et payer ses impôts en ligne, consulter les offres d'emploi, signaler une fraude à la carte bancaire, s'informer sur ses droits sociaux... **Un atelier informatique est également proposé de 13h30 à 16h (5 personnes par séance).**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les services du département au 04.71.46.59.81



# Les actus

## Présentation du site Natura 2000 des gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène

La commune de Pleaux est inscrite dans un espace préservé : le site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène. Ce dispositif européen ambitieux vise à préserver des espèces protégées et à conserver des milieux tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour. Cette zone spéciale de conservation présente un fort intérêt au niveau de la flore, de la faune et des habitats naturels qu'elle abrite. La zone est située sur le département du Cantal et s'étend de Veyrières au nord, jusqu'à Brageac au sud. Elle concerne 12 communes sur 4 225 ha.

Avec le réseau Natura 2000, l'Union Européenne a souhaité distinguer des sites remarquables par la présence de milieux naturels d'exception et d'espèces emblématiques et/ou menacées. Parmi les espèces du site, on retrouve : l'*Écrevisse à pattes blanches*, la *Loutre d'Europe*, le *Chabot commun* (poisson), le *Lucane cerf-volant* (insecte imposant de la famille des coléoptères, souvent désigné comme « scarabées ») ou encore le *Grand murin* et le *Petit rhinolophe* (chauves-souris). Au-delà des espèces animales, le site présente une diversité d'habitats naturels qui doivent être préservés : forêts de pentes, éboulis ou ravins, landes sèches, forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun, pentes rocheuses siliceuses, rivières avec berges vaseuses, etc. Les espèces et habitats cités plus haut sont considérés comme étant « d'intérêt communautaire », c'est-à-dire qu'ils sont classés

comme « en danger d'extinction » ou « vulnérable », considérés comme rares (ayant une aire de répartition réduite) ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une entité géographique délimitée (endémiques). L'ensemble de ces espèces et habitats sont inscrits à l'annexe I et II de la Directive Européenne habitats-faune-flore. Ce site Natura 2000 est aussi un espace de promenade et de détente où s'expriment divers usages: exploitation forestière, activité de loisir (pêche, randonnée, etc.), souvent compatibles avec la préservation de l'environnement.

Notamment dans le but de conserver cette qualité environnementale, un certain nombre d'actions en faveur des espaces et des espèces peuvent être menées et contractualisées, comme celles-ci : la création d'îlot de sénescence en forêt, la restauration de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles, l'entretien/la création ou la restauration de mares forestières, etc.

Les contrats Natura 2000, moyennant une aide financière, sont là pour permettre aux propriétaires fonciers volontaires de mettre en place diverses actions sur leurs parcelles. La charte Natura 2000 propose, quant à elle, une liste concise des bonnes pratiques à suivre ou à poursuivre afin de préserver les milieux naturels et les espèces. Vous pouvez la retrouver sur le site web dédié à la zone Natura 2000 des Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène<sup>1</sup>. Voici quelques exemples tirés de la charte sur les bonnes pratiques à suivre : ne pas drainer les zones humides, ne pas planter de résineux en bordure de

cours d'eau, limiter l'usage de produits phytosanitaires, ne pas pratiquer des sports motorisés en dehors des voies ouvertes à la circulation, etc.

**La charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 ouvrent ainsi des possibilités aux propriétaires fonciers ; exploitants agricoles ou forestiers, particuliers, ou encore aux collectivités qui souhaitent s'engager de manière volontaire dans ces actions. Des financements, tant européens que nationaux, sont mobilisés à cette fin.**

De manière générale, la LPO AuRA, structure animatrice de ce site Natura 2000, souhaite susciter une prise de conscience de la qualité environnementale des Gorges de la Dordogne de l'Auze et de la Sumène.

**Vous êtes propriétaire et vous souhaitez agir pour la biodiversité ?**

**Contactez l'animatrice du site:**

Clémentine Guerber

Chargée de mission à la LPO AuRA

Tél.: 06.17.12.33.11 ; adresse mail : [clementine.guerber@lpo.fr](mailto:clementine.guerber@lpo.fr)

<sup>1</sup>En savoir plus:

<http://gorgesdeladordogne.n2000.fr/site-des-gorges-de-la-dordogne/site-dordogne-auze-sumene>



# Les actus

Déchets : encore beaucoup d'erreurs de tri dans les colonnes

## ZOOM SUR LA COLONNE DES EMBALLAGES MENAGERS LES 10 ERREURS DE TRI À ÉVITER



LES FLACONS ET BOUTELLES EN PLASTIQUE DOIVENT ÊTRE VIDES AVANT D'ÊTRE JETÉS DANS LA COLONNE

En cas de doute n'hésitez pas à joindre le S.I.E.T.O.M qui répondra à toutes vos questions concernant le tel 04.71.69.43.42 - [sietom2@wanadoo.fr](mailto:sietom2@wanadoo.fr)

# Libre expression

le mot de l'équipe : Unis pour un nouvel élan du Pays de Pleaux

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie en premier lieu les personnes m'ayant exprimée leur sympathie suite aux propos tenus à mon égard dans le dernier Mag, rassurez-vous je n'ai pas été blessée car avec autant de fautes et contradictions en si peu de mots, la crédibilité disparaît vite... Je continuerai à me faire la voix d'une opposition constructive pour informer la population des décisions prises par cette municipalité.

Quant à la désunion qui m'est attribuée, certains opposants de la période 2014/2020 oublient vite la main tendue par la majorité d'alors afin de ne pas créer plus de divisions mais lorsqu'on veut imposer la tête de liste, ça ne le fait pas...

J'aime aussi lorsque l'on parle pour moi. Où et quand ai-je dit que l'on ne pouvait pas travailler à distance dans nos communes alors même que mon fils a fait du télétravail à Pleaux lors des confinements ?

Le projet phare de cette mandature (espace Saint Joseph) est en passe de devenir le projet pharaonique de Pleaux. Le premier devis en appel d'offre a été refusé en commission car bien au-dessus de leur estimation. Si cette rénovation va à son terme, quel argent restera-t-il pour le reste de leur programme et dans les caisses de la

commune ??? Pour rappel, ce projet était estimé pendant la campagne municipale à 150 000€...

La communication de cette mandature n'est décidément pas son point fort aussi bien au niveau travaux qu'animations pourtant ce n'est faute d'avoir prévu.

Qui imprime le Mag ? Qui est le directeur de publication ?

La population est en droit de le savoir surtout lorsque ces mentions sont OBLIGATOIRES.

Nous pourrions nous réjouir de l'augmentation de la population pleaudiennne si fièrement mise en avant par l'action de cette municipalité. Le HIC, nous sommes passés de 1524 habitants au 1er janvier 2020 à ....1511 au 1/01/ 2021 (Voir chiffres INSEE pour le Cantal).

Enfin, le conseil préconisé en dernière page du Mag 2 s'applique-t-il aux mairies de la commune ?

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Espérons 2022 sous de meilleurs auspices.

**Monique VIOSSANGE**

*" J'aime mon pays, je fais  
travailler mes commerçants  
et mes artisans locaux !"*



**MAIRIE DE PLEAUX**

Place Georges Pompidou

Tel : 04.71.40.41.18

Horaires d'ouverture au public :

Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis : 8h30-12h et 13h30-16h30

Mardi : 8h30-12h et 14h-16h30

**MAIRIE DE LOUPIAC**

Le bourg de Loupiac

Tel : 04.71.69.24.13

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h -16h

Jeudi : 13h30-16h

**MAIRIE DE**

**SAINT-CHRISTOPHE-LES-GORGES**

Le bourg de Saint Christophe Les  
Gorges

04.71.69.41.10

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et Jeudi : 9h30 -12h

**MAIRIE DE TOURNIAC**

Le bourg de Tourniac

Tel : 04.71.40.46.80

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Mercredi : 14h -16h30